



Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 12 mars 2009

Compte-rendu

La maison de quartier du Breuil a accueilli la première réunion du conseil des quartiers du Breuil Mazicou Les Fontanelles.

Assistaient à cette première réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, Maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative,
Daniel Gaudefroy, élu délégué au quartier Breuil Mazicou Les Fontanelles, conseiller municipal délégué à la gestion des risques environnementaux et sanitaires,
Louis Barret, élu délégué aux quartiers rive droite, Maire-adjoint délégué à la voirie, à la circulation, aux bâtiments et aux moyens logistiques
Patrick Garnier, Maire-adjoint délégué aux relations avec les entreprises, à l'enseignement supérieur et à la recherche,
Bernard Gilabert, élu de l'opposition

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Madame Cécile Alauze
Monsieur Jean-Claude Bauguil
Monsieur Pierre Croz
Monsieur Jean-Claude Faure
Monsieur Philippe Huchet
Madame Amale Lecoq
Monsieur Jean-Pierre Malinconi
Monsieur Chabane Mezilet
Monsieur Bernard Millet
Monsieur Jean-Michel Quintin
Monsieur Damien Rascol
Monsieur François Recoules
Monsieur Philippe Rieunau

Monsieur Charles Salmon
Monsieur Mickaël Siloret
Monsieur Marc Sudre
Madame Martine Tarres
Monsieur Yves Treilhou
Monsieur Khalid Tourabi

Etaient excusés :

Madame Monique Brychczynski
Madame Agnes David
Madame Claudine Hebrard
Madame Pierrette Raynaud

Animée par Daniel Gaudefroy, élu délégué aux quartiers et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette première réunion de travail était avant tout l'occasion de réunir les 28 conseillers de quartier dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol a rappelé que les conseils de quartier s'inscrivent dans la poursuite de la démarche « projets de quartier-projets d'avenir » et du travail de co-production proposé aux Albigeois depuis novembre 2005.

Faire vivre les contrats de quartier albigeois

Les deux vagues d'ateliers d'avenir organisées en 2006 et 2007 dans les 12 quartiers d'Albi ont permis de rédiger 12 contrats de quartier qui matérialisent les priorités d'intervention et d'aménagement dans chaque secteur de la ville et constituent dès lors une véritable feuille de route pour l'action de la collectivité.

Les conseils de quartier sont désormais les organes participatifs permanents qui concourent à la mise en oeuvre, à l'évaluation, et à l'actualisation des actions inscrites dans chaque contrat. Ce sont des espaces d'information, de débat et de propositions pour améliorer le cadre et la qualité de vie dans chaque quartier.

Ils réunissent habitants, commerçants, bénévoles associatifs, professionnels de l'action publique et acteurs institutionnels...tous ceux qui manifestent la volonté de s'investir dans un travail de fond pour leur ville et leurs quartiers, partager leur regard, formuler des propositions.

Un engagement volontaire dans le respect de règles du jeux communes

Afin d'organiser l'activité des 12 conseils et favoriser les échanges les plus constructifs entre leurs membres, Laurence Pujol a présenté les principaux engagements figurant dans la charte de la participation :

- Faire acte de candidature pour participer ;
- Contribuer à un travail de réflexion collective pour le quartier, sur les questions de déplacements, de cadre de vie, d'aménagement d'espaces publics, de services publics de proximité, de dynamisation sociale et culturelle ;
- Assister à minima aux deux réunions annuelles du conseil ;
- Agir dans le sens de l'intérêt général, au delà des intérêts particuliers et des considérations partisans ;
- Ecouter et respecter les différents points de vue, chacun bénéficiant de la même légitimité de parole.

Objectifs et déroulement de la réunion

Daniel Gaudefroy, élu municipal délégué au quartier a ensuite indiqué les objectifs de cette première réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- évaluer l'état de réalisation des actions 2007-2008 du contrat de quartier,
- présenter les opérations retenues au budget 2009 pour le quartier et leurs conditions de mise en oeuvre,
- constituer les groupes de travail thématiques au sein du conseil de quartier.

Le bilan intermédiaire du contrat de quartier Breuil Mazicou Les Fontanelles met en exergue les premiers résultats suivants :

- Actions inscrites en 2007 : 100% de réalisation.
- Actions inscrites en 2008 : 33 % de réalisation, 3 opérations étant en cours, 3 autres nécessitant une réflexion plus approfondie au sein du conseil de quartier.

Pour l'année 2009, l'équipe municipale a retenu, lors du vote du budget primitif, les opérations suivantes :

- Réfection chaussée chemin de Mascrabières et rue du Garric
- Réfection partielle des trottoirs avenue Dembourg
- Réfection de la cour de l'école G Brassens

Un travail de réflexion par groupes thématiques

Sur la base des thèmes choisis préalablement par chaque conseiller, Daniel Gaudefroy a procédé à la constitution de trois groupes de travail thématiques :

- Les déplacements urbains – la circulation – les transports collectifs
- Environnement – cadre de vie – valorisations des espaces publics
- Adaptation des services et équipements publics de proximité – Vie sociale et commerciale – Animations

Un volontaire par groupe thématique a été invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges lors de la synthèse collective : Amale LECOQ pour le groupe « les déplacements urbains – la circulation – les transports collectifs », Cécile ALAUZE pour le groupe « environnement – cadre de vie – valorisations des espaces publics », Jean-Michel QUINTIN pour le groupe « adaptation des services et équipements de proximité – Vie sociale et commerciale – Animations »,

Les participants se sont ensuite répartis dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : tableaux détaillés des orientations et actions inscrites dans le contrat de quartier, plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier...

Une synthèse collective : analyse et restitution

Au terme de ce premier temps de travail d'une heure trente, les conseillers se sont retrouvés pour partager la pause collation avant la synthèse générale en commun durant laquelle chaque secrétaire de groupe a pu rendre-compte des réflexions et propositions qui ont été rapportées sur tableaux et qui figurent ci-après.

Des propositions à affiner avant la prochaine réunion du conseil

Ces éléments de réflexion devront être complétés. Ils pourront donner lieu soit à des études de faisabilité réalisées par les services municipaux, soit à des visites sur le terrain, soit à des travaux cartographiques.

Ces travaux complémentaires permettront de vérifier l'opportunité, de mesurer les conditions de réalisation de telle ou telle opération et d'apporter ainsi au conseil de quartier toutes les précisions utiles qui lui permettront d'identifier, lors de la deuxième réunion du conseil prévue au 3^{ème}/4^{ème} trimestre 2009, les priorités d'intervention à proposer à la municipalité pour l'exercice 2010.

Les déplacements urbains – la circulation – les transports collectifs

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Mise en profil urbain de la rue Gaston Bouteiller ↪ <i>sécurisation de la voie</i></p>	<p>D'une manière générale, les conseillers souhaitent que les aménagements de cette rue tiennent compte aussi bien de l'utilisation de la voiture, des vélos mais aussi des déplacements piétons.</p> <p>Ce projet a suscité un vif intérêt, des participants ont souligné le fait de sécuriser par un aménagement spécifique le passage à niveau SNCF et de développer de véritables pistes cyclables sécurisées, donc autant que possible en site propre.</p> <p>La continuité entre les avenues de Pélissier et Albert Thomas devrait être assurée dans cette perspective. Les emplacements réservés inscrits au PLU de part et d'autre de cette voie préservent les possibilités d'élargissement pour cet usage.</p> <p>D'autres ont "priorisé" ces aménagements, estimant que « l'un des plus importants » était celui du carrefour G Bouteiller/A Thomas.</p> <p>Cette intersection pourrait être aménagée en carrefour giratoire « ovalisé » permettant de raccorder également la route de La Drèche pour une meilleure gestion des flux en direction de la zone commerciale tout en réduisant la vitesse en entrée de ville.</p>

Opportunité de création d'un parking relais et desserte du quartier par le réseau des transports collectifs

↳ *valorisation des nouveaux modes de déplacements*

La création de poches de stationnement complémentaires suscite l'adhésion des conseillers. L'aménagement de ces parkings pourraient répondre à certaines spécificités : parking-relais d'entrée de ville, à vocation inter modale, voitures, bus, vélos, parking à destination touristique.

Ces aires de stationnement devront donc être couplées au lignes de bus et être pourvues d'un arrêt avec abris-bus, voire éventuellement de bornes d'informations touristiques.

Ainsi deux terrains ont été identifiés le premier à l'intersection de la rue G Bouteiller/ Av A Thomas (emplacement réservé au PLU n°83) le second au croisement de la route de Cordes et le chemin de Gaillaguès délimité par le ruisseau.

De manière générale, les conditions de desserte du quartier par le réseau des transports collectifs doivent suivre l'évolution urbaine du quartier afin de répondre aux besoins des habitants.

Modification du plan de circulation autour du groupe scolaire

↳ *sécurisation des abords des groupes scolaires*

La sécurisation des abords des groupes scolaires fait logiquement l'objet d'un très large consensus.

Les aménagements réalisés rue de l'Escapadou sont aux yeux des participants satisfaisants; seul bémol le comportement et l'incivisme des parents qui ne respectent pas la réglementation.

Il est soulevé le problème de l'absence d'éclairage de la venelle longeant le stade de Mazicou en direction de l'école.

<p>Mise en profil urbain de la rue des Broucounies pour améliorer les cheminements piétons</p> <p>↳ <i>valorisation des modes de déplacements doux</i></p>	<p>Même si les participants sont favorables pour lancer les études relatives à cet aménagement, cette opération n'apparaît pas comme prioritaire.</p> <p>Ceci étant les emprises limitées en largeur compte tenu du maillage urbain du secteur ne permettront vraisemblablement pas d'intégrer des bandes à vélo en site propre.</p>
<p>Établissement d'un plan de circulation adapté pour les poids lourds au sein du quartier.</p> <p>↳ <i>Amélioration des conditions de déplacements</i></p>	<p>La signalétique, de l'avis des participants, demeure insuffisante et il convient impérativement de faire respecter la réglementation. Le trafic poids lourds pose un réel problème, rue P Bermond sortie A Thomas et Mazicou, Avenue Pélissier/rue Ichard,...</p> <p>Des aménagements sont nécessaires pour sécuriser la circulation.</p> <p>Si l'intérêt d'un nouveau plan de circulation est reconnu, les participants ont largement insisté sur la nécessité de renvoyer le transit poids lourds vers le chemin de Gaillagues ou du moins de l'éloigner des zones urbaines les plus denses.</p>
<p>Valoriser les 2 entrées du quartier, aux carrefours Bermond/Thomas et Thomas/Bouteiller</p> <p>↳ <i>valorisation et sécurisation des entrées de quartier</i></p>	<p>La création évoquée précédemment d'un giratoire au carrefour Albert Thomas/Rue Gaston Bouteiller/route de La Drèche, pose la question de sa nature et de sa vocation : l'aménagement des axes de circulation devra intégrer un partage des usages entre automobiles, cyclistes et piétons. Le carrefour Av Bermond/A Thomas reste secondaire.</p> <p>Dans tous les cas, les solutions devront intégrer la requalification des voies principales.</p>

Elaborer un programme pluriannuel de requalification d'ensemble de l'entrée de ville avenue Albert Thomas

↳ mise en oeuvre avec le Département (voie départementale)

En ce qui concerne l'avenue Albert Thomas, le conseil de quartier rappelle la nécessité de procéder à des aménagements de sécurité au niveau des principaux carrefours avec comme priorité celui avec la rue G Bouteiller. Les participants soulignent l'importance de l'aménagement qualitatif de cet axe structurant considéré comme une artère principale vers le centre ville. Un soin particulier devra y être apporté.

Outre la prise en compte des modes de déplacements doux, la requalification de cet axe pourrait également être assortie d'une voie en site propre réservé aux transports collectifs facilitant ainsi l'accès direct au centre ville à partir des parking relais tels que proposés ci avant.

Ces propositions devront faire l'objet d'une étude conjointe avec les services du Département car l'avenue Albert Thomas constitue une voirie départementale.

Faisabilité d'un nouveau pont de liaison inter quartiers intégrant les déplacements doux et les transports en commun.

↳ Amélioration des conditions de déplacements inter quartiers

Ce type d'aménagement inter quartier doit faire l'objet d'une étude globale pour tenir compte des orientations du plan de déplacement urbain (D.P.U) qui relève de la compétence de la communauté d'agglomération. Pour les conseillers de quartier, l'intérêt majeur de ce projet réside dans le fait de favoriser les liaisons inter quartiers.

La réalisation d'un nouveau pont sur le Tarn fait l'objet d'un large consensus auprès des habitants du quartier. Une condition est cependant posée, que cet ouvrage puisse intégrer l'ensemble des modes de déplacements, vélos, piétons, et ne pas être dédié à la seule circulation automobile. Pour les participants, la possibilité de pouvoir accéder plus facilement à la rive gauche en direction des quartier ouest représente un avantage certain.

	<p>L'essentiel des débats a ainsi porté sur la localisation de ce pont, au droit de Pratgraussals, du giratoire de la route de Cordes, ou plus au nord vers Gaillagues. Le choix de la localisation sera ainsi déterminant, soulignent les habitants, pour garantir la fonctionnalité de cet ouvrage et assurer son rôle majeur de liaison entre les quartiers albigeois. Les avis sont partagés.</p> <p>Pour tous, le débat public doit se poursuivre.</p>
<p>Renforcer les continuités routières et piétonnes d'Est en Ouest en améliorant les franchissements de la voie ferrée <i>↳ Amélioration des conditions de déplacements</i></p>	<p>Les participants reconnaissent que les propositions des services municipaux de créer une liaison entre les avenues des Fontanelles et de Pélissier répondent bien au besoin du quartier. Le PLU prévoit un emplacement réservé pour cet aménagement. Le groupe est donc favorable à ce que la Ville engage une étude technique.</p> <p>Il est également évoqué la liaison qui permettrait de relier la rue P Bermond à la rue A Malraux, via la rue de Galinou, par un passage inférieur sous voie ferrée. Ce projet fait aussi l'objet d'un emplacement réservé inscrit au PLU. Pour ce faire des négociations doivent être entreprises avec RFF pour définir toutes les modalités techniques et financières de cette lourde opération.</p>
<p>Amélioration des circuits cyclables vers le centre ville</p>	<p>D'une manière générale, la plupart des participants estiment que leur quartier bénéficie de tronçons discontinus satisfaisants (issues d'ancien lotissements) qui permettent tout de même d'accéder vers le centre ville et que la mise en oeuvre de cheminements nouveaux paraît difficile dans un tel tissu urbain.</p> <p>Pour cette réflexion sur les déplacements doux, il ressort une volonté de faire entretenir les venelles existantes et d'interdire le stationnement sur les pistes cyclables et passages piétons des voies urbaines.</p>

Aménager des circuits piétonniers au sein du quartier en continuité des sentiers de randonnée des côteaux de la Drèche vers le centre ville

Dans leur principe comme dans les moyens de leur réalisation, les propositions des services de la Ville concernant la promotion des déplacements doux (vélos, circulation piétonne) font largement écho aux attentes exprimées par les habitants.

Ceux-ci ont par contre insisté sur la nécessité d'entretenir les parcours et d'améliorer la sécurité pour les piétons, condition sine qua non du développement de ce mode de déplacement, dans certains secteurs, par exemple sur le chemin des cendres en direction de St Quentin.

Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :

- Aménagement Avenue de Pélissier

Sur cette avenue, est évoqué un problème de stationnement des véhicules sur trottoirs, relatif à l'aménagement de voies cyclables.

Le conseil de quartier demande également de porter une attention particulière sur le choix des essences des végétaux à planter afin d'éviter de réduire l'espace réservé au passage sur trottoirs.

Enfin, il est demandé de limiter la vitesse des véhicules à l'approche du carrefour avec la rue G. Bouteiller, en raison de la présence de la maison de quartier et du lieu de culte, fréquentés par le public. A ce titre, un élargissement des trottoirs est notamment proposé.

Environnement – cadre de vie – valorisations des espaces publics

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Projet de requalification du triangle vert rue P. Bermond ↪ <i>Créer un espace conciliant usages quotidiens et festivités du quartier</i></p>	<p>L'association du quartier organise sur ce terrain 3 manifestations majeures annuelles : la Fête du quartier, la chasse aux oeufs de Pâques et le feu de la Saint Jean. La Ville, quant à elle, l'utilise ponctuellement pour les opérations de théâtre ou de cinéma en plein air.</p> <p>De l'avis de tous, l'aménagement de cet espace public doit rester en accès libre et doit être consacré pour des équipements de mixité (aire de jeux pour les enfants, terrain multisports ...) au bénéfice des habitants du quartier en veillant à une polyvalence des fonctionnalités.</p> <p>La revalorisation de ce lieu de centralité devra s'effectuer dans un esprit de cohérence globale sans pour autant le transformer profondément. Les participants ont souligné la nécessité d'assurer dans cet aménagement une bonne intégration urbaine et paysagère notamment dans la disposition du mobilier urbain plus particulièrement des bancs qui devront être positionnés selon l'exposition des plantations existantes et à créer. Même si cette action n'est pas prioritaire, le conseil de quartier souhaite que la Ville mène une réflexion en ce sens.</p> <p>Enfin, les conseillers constatent que les caractéristiques urbaines des trottoirs de l'avenue Paul Bermond ne sont pas adaptées pour les personnes à mobilité réduite et les familles avec poussettes, du fait de la présence de poteaux électriques et du mauvais état du revêtement. De même, un dispositif de ralentissement serait souhaitable sur la chaussée.</p>

Devenir du site de la centrale de Pélissier - Mesures de dépollution du site

↳ *Reconversion dans le respect du projet urbain et économique de la ville*

La Ville a usé de son droit de préemption pour l'acquisition auprès de Charbonnage de France de ce tènement foncier d'environ 20 hectares. Elle en aura la pleine propriété à partir de 2016 à expiration du bail emphytéotique et après dépollution du site.

Les besoins d'équipements identifiés par les conseillers pourraient être:

- la construction d'une maison de quartier de plus grande dimension
- la réalisation d'équipements sportifs (gymnase, parcours de santé à l'usage des familles et du grand public, des équipements de jeux pour les jeunes enfants)
- la création de jardins familiaux

Sensibilisés aux politiques nouvelles de développement durable, les conseillers de quartier souhaitent qu'une grande partie de ce site soit identifiée en tant que zone verte au sens le plus large

Devenir du terrain « Esso » avenue de Pélissier

↳ *Objectif de développement des équipements et services de proximité*

Ce terrain propriété privé de la société Esso, qui ne souhaite pas le vendre, comporte des contraintes liées à la pollution générée par l'ancienne activité.

Les premiers échanges entre les représentants de la Ville et de la société Esso, intervenus en 2008, devront être repris afin de définir les possibilités de reconversion du site et les mesures de dépollution adéquates.

Les attentes des conseillers sur son affectation possible diffèrent mais elles devront quoiqu'il en soit, tenir compte des contraintes spécifiques de ce site.

Même si certains évoquent une destination dédiée aux adolescents (BMX, skate parc,...) du fait de la proximité du collège, d'autres souhaiteraient le transformer en un parking relais pour tous véhicules, véritable zone tampon à l'intersection de l'avenue de Pélissier avec le futur tronçon de voirie urbaine reliant la rue P Bermond à la rue A Malraux.

	<p>Ceci étant, le groupe précise qu'un point de dépôt sauvage est apparu au niveau de ce terrain en bordure du trottoir surmonté d'un arbre de hautes tiges qui réduit considérablement le cheminement piéton. Il est demandé de le supprimer.</p>
<p>Étendre le réseau d'assainissement collectif <i>↳ Limiter les nuisances olfactives et visuelles</i></p>	<p>L'extension du réseau d'assainissement est jugée prioritaire sur le secteur de Broucouniès. Les conseillers souhaitent connaître les délais de réalisation du réseau collectif.</p>
<p>Poursuivre le développement urbain du quartier.</p>	<p>Les conseillers du quartier ont insisté sur le fait que le développement urbain s'accompagne d'un travail sur les conditions de desserte du quartier, sur la circulation et les voies de liaison.</p> <p>Est évoquée la nécessité d'améliorer la sécurité des passages à niveau pour les piétons, plus particulièrement pour les enfants qui se rendent au stade Mazicou et vers les équipements scolaires.</p> <p>Le manque d'éclairage des carrefours avec les voies ferrées est également souligné.</p> <p>Les conseillers estiment par ailleurs essentielle la réfection des revêtements des passages piétons et des voiries du quartier, à savoir la rue G Bouteiller, l'avenue de Pélissier, l'avenue du Breuil, le chemin de Gaillagues dans sa section comprise entre l'avenue de Pélissier et la route de Cordes, ainsi que le chemin du Saint Sernin, axes particulièrement dégradés par le fort transit des véhicules.</p> <p>Une interrogation est également formulée sur les délais de réalisation des aménagements de voiries.</p>

	<p>Le conseil de quartier souhaiterait à ce titre recevoir davantage d'information sur le programme des réfections entreprises ou sur les aménagements réalisés pour les déplacements doux: bandes cyclables qui devront être normalisées et sécurisées (angles mort à éviter, marquage au sol adapté, croisement voies ferrées,...).</p> <p>Par ailleurs, Il est demandé qu'une réflexion d'ensemble soit menée dès à présent sur le devenir du bâtiment d'Albibus dans l'optique de son transfert sur un autre site.</p> <p>Situé à proximité du complexe Atlantis, il convient de réfléchir aux usages potentiels. Sur cette question encore, la concertation avec les habitants s'avère indispensable afin de bien répondre aux besoins constatés.</p> <p>Des équipements de quartier, culturels, sociaux, peuvent éventuellement être projetés.</p>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <p>Mener une réflexion pour créer des jardins familiaux/partagés</p>	<p>Les discussions ont porté sur la composition urbaine du quartier déclinée du nord au sud par un habitat pavillonnaire vers un habitat de plus en plus dense de maisons mitoyennes en alignement de rue incorporant d'anciennes cités ouvrières et autres logements collectifs et sociaux.</p> <p>Les participants considèrent que cette densification s'est produite au détriment des espaces verts, de zones d'aération indispensables pour le « bien être » des habitants.</p> <p>Le constat dressé par les participants tend à ce que la Ville puisse identifier et ensuite créer des réserves foncières affectées à cet usage et notamment à des jardins familiaux.</p> <p>Quelques terrains privés encore disponibles et dépourvus de toute constructions dans le secteur de l'église du Breuil paraissent appropriés.</p>

<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <p>Entretien du ruisseau de Fonvialane</p>	<p>Les conseillers ont précisé que ce talweg récemment clôturé n'était plus encombré par des dépôts de gravats intempestifs constatés jusqu'alors, et de ce fait qu'il était impératif de le préserver ainsi en tant que véritable corridor écologique.</p>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <p>Projet d'habitats sur le terrain de l'ancienne cantine scolaire</p>	<p>Pour répondre aux habitants, il a été rappelé au cours de l'atelier, le programme de cette opération de logements engagé par la Ville.</p> <p>Les participants souhaitent que ce projet intègre quelques aménagements paysagers avec le maintien ou le remplacement des arbres existants.</p>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <p>Réalisation de stations pour vélos</p>	<p>Les lieux souhaités et identifiés par les conseillers pourraient être les secteurs proches des commerces et des services ainsi qu'aux abords des groupes scolaires.</p>

Adaptation des services et équipements publics de proximité – Vie sociale et commerciale – Animations

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Améliorer l'information des habitants sur la vie du quartier et l'actualité du grand Albigeois</p> <p>↳ <i>Amélioration des conditions d'information et de communication dans le quartier</i></p>	<p>Le conseil de quartier pense que la communication à destination de la population n'est pas suffisante et que les moyens de diffusion des informations sur les activités du quartier et les services de proximité doivent être renforcés. Seulement 10% de la population du quartier serait concernée par l'activité de la maison de quartier soit environ 400 personnes.</p> <p>Les participants souhaitent la mise en place de panneaux d'affichages sécurisés dans des lieux stratégiques comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● les axes de circulation à fort potentiel piétonnier ● les établissements publics (écoles, piscine,...) ● les espaces publics à proximité des secteurs commerciaux <p>Sous une forme plus écologique, la diffusion d'un programme des animations et festivités organisées dans le quartier pourrait être conduite à travers les nouvelles technologies en utilisant le site internet de la Ville, sous forme de newsletters entre les différents intervenants du réseau...</p> <p>L'installation d'un écran dynamique d'information à la maison de quartier contribuerait à renforcer cette information de proximité avec trois niveaux d'information complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'information sur la vie du quartier (animations, infos travaux, programme des activités régulières dans les maisons de quartier, - à l'échelle de la ville, - et des messages d'alerte en matière de sécurité (alerte météo...)

	<p>Il est rappelé que depuis septembre 2008, figure sur le site internet de la Ville d'Albi, dans la rubrique consacrée aux quartiers, la présentation des différentes maisons de quartier et des activités associatives et municipales qui s'y déroulent.</p> <p>Les actualités événementielles y figurent également dans la mesure où elles sont préalablement communiquées par les organisateurs.</p>
<p>Renforcer l'offre d'animations, culturelles de proximité</p>	<p>Dans l'objectif d'une plus grande décentralisation des événements sur Albi, le quartier pourrait accueillir des manifestations culturelles qui se tiennent sur les autres quartiers d'Albi. Pour ce faire, il est important au préalable d'identifier et de centraliser l'offre existante et à proposer.</p> <p>Aussi dans le cadre du renforcement de l'activité associative et culturelle, les conseillers de quartier souhaitent qu'un véritable lieu de convergence, en dehors de la maison de quartier, soit identifié pour toutes ces manifestations et animations.</p> <p>Les conseillers considèrent que l'espace public dit «du triangle vert» point central du quartier pourrait parfaitement répondre à cet objectif d'accueil.</p>
<p>Besoin d'aires de jeux complémentaires pour les enfants et d'espaces multisports de plein air pour la jeunesse</p>	<p>La création d'aires de jeux dans le quartier est largement approuvée. Les participants confirment que ces équipements de loisirs sont attendus pour la tranche d'âge 3/9ans ainsi que pour les adolescents.</p> <p>Pour les plus jeunes, la première aire de jeux réalisée par La Ville à Mazicou est appréciée mais le territoire spacieux du quartier laisse entrevoir d'autre besoins.</p>

	<p>Deux propositions d'implantation sont identifiées, l'une à l'est du quartier sur l'ancienne cité EDF secteur Albert Thomas, et l'autre plus à l'ouest sur le secteur de Fonvialane.</p> <p>Pour les plus grands, notamment les adolescents, la définition des jeux et leur implantation doit être conduite en concertation, via le collège et la maison de quartier. La recherche d'un site d'implantation à proximité du complexe nautique semble appropriée.</p> <p>Le conseil de quartier évoque plus globalement, en raison de l'accroissement de la population du quartier et de l'arrivée de nouvelles familles, le besoin d'un espace naturel de loisirs, accessible à tous. Au nord d'Atlantis, une parcelle classée en zone naturelle pourrait éventuellement répondre à cet objectif. Cette proposition doit être approfondie et étudiée.</p> <p>De l'avis de tous, ces réflexions sur les équipements sportifs et de loisirs de proximité doivent tenir compte des besoins identifiés et de l'utilisation réelle des équipements existants notamment sur le stade Mazicou.</p>
<p>Favoriser la participation des habitants à la vie du quartier et accompagner la vie associative.</p>	<p>Concernant l'animation du quartier, les conseillers ont insisté sur le besoin, au-delà des événements forts, de développer des petits rendez-vous réguliers de type repas de rue. Il s'agit de renforcer le lien social tout le long de l'année, à partir de la proximité pour aller vers des manifestations plus importantes.</p> <p>Les repas de rue sont par nature des espaces privilégiés de rencontre et d'échanges entre proches riverains. Ils peuvent être organisés à l'initiative d'un particulier. Le mode d'emploi est présenté sur le site internet de la Ville d'Albi.</p>

	<p>Albi compte chaque année, une trentaine d'initiatives de ce type. Les nouvelles propositions sont les bienvenues car elles contribuent à renforcer les solidarités de voisinage. L'organisateur doit faire connaître son intention par courrier auprès de madame l'adjointe au maire déléguée aux quartiers.</p> <p>Le conseil de quartier rappelle également que les habitants peuvent se retrouver à travers diverses animations sous la forme de fêtes de quartier, de vide-grenier,...</p> <p>Chaque année, la Ville édite au mois de mai une publication « les quartiers en fête » qui valorise les différentes manifestations organisées par les associations aux quatre coins d'Albi.</p>
<p>Adapter l'offre de services publics de proximité</p>	<p>Sur ce sujet, le conseil de quartier reste mesuré considérant que le préalable à toute décision est la connaissance précise du besoin.</p> <p>Pour ce qui est des activités pour les enfants et les jeunes, la Ville a répondu à une des attentes exprimées lors des ateliers d'avenir précédents, à savoir la mise en oeuvre d'un accueil et d'animations pour les jeunes à la maison de quartier.</p> <p>Pour ce qui est des enfants, la réflexion porte sur le besoin en matière de centre de loisirs.</p> <p>Dans le cadre scolaire, la Ville propose déjà un accueil périscolaire avec une aide aux devoirs gratuite.</p>

Sur l'opportunité d'un centre de loisirs durant les vacances ou le mercredi, le conseil de quartier s'interroge sur la pertinence de créer ce type de service dans le quartier qui pourrait installer un déséquilibre avec les autres centres existants notamment sur la rive droite, dans le quartier voisin de Cantepau.

La réflexion doit s'inscrire globalement à l'échelle de la ville dans son ensemble et rechercher une nécessaire cohérence entre la provenance géographique des enfants, les conditions de transport existantes ou à développer, et l'offre des centres de loisirs en activité sur le territoire communal.

En l'occurrence, le besoin d'un centre de loisirs sur le quartier suppose une évaluation exhaustive de la demande potentielle et des effectifs d'enfants concernés par tranche d'âge.

Un travail pourrait être mené avec les professionnels de l'animation et de l'action éducative afin d'affiner la réflexion et réaliser une analyse plus fine de la situation.

Questions diverses lors de la synthèse:

Lors de la synthèse, est abordé le projet de passerelle piétonne sur le Tarn envisagé par la Ville pour relier notamment les quartiers de la rive droite à l'échappée verte.

Un technicien précise que la réalisation d'une liaison douce pour cyclistes et piétons, entre le centre ancien et le quartier de la Madeleine favoriserait les déplacements et les relations entre les deux rives du Tarn. Elle pourrait naturellement s'inscrire dans le prolongement de l'échappée verte vers Pratgraussals et en connexion avec le parking de la caserne Teyssier.

Un conseiller s'interroge sur la programmation des travaux de mise à oeuvre du réseau d'assainissement collectif sur le secteur de Broucouniès.

Un technicien de la Ville précise que l'étude a été lancée, les éléments seront communiqués lors du prochain conseil de quartier.

Un autre point évoqué par un conseiller consiste à sécuriser la circulation sur l'avenue de Pélissier par la mise en place de dispositifs de ralentissement. L'assemblée est partagée sur la pertinence de la solution évoquée au regard des nuisances sonores qu'elle pourrait générer pour le proche voisinage, d'autres proposent des aménagements de type chicane. Il est également admis par la plupart des conseillers que l'installation de radar animé est une alternative plutôt efficace qui se veut avant tout pédagogique.

En conclusion, Daniel Gaudefroy et Laurence Pujol remercient l'ensemble des conseillers de quartier présents et saluent la qualité des travaux fournis dans chaque groupe thématique et leur caractère raisonnable et concret.

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartiers@mairie-albi.fr